

Madame de Kersauson,

Vous succédez donc au président Prat en nous arrivant de la chambre régionale des comptes des Pays-de-la-Loire. Mes premiers mots me permettront bien évidemment de vous souhaiter, au nom de tous les magistrats et agents de la juridiction, bienvenue à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes et à Lyon.

Je ne peux ensuite m'empêcher de constater que vous avez quelques points communs avec votre prédécesseur. Tout comme lui, vous avez eu une première carrière avant de vous intéresser à la gestion publique, vous en tant qu'enseignante, lui en tant que scientifique. Vous avez tous deux été en poste en tant qu'administrateurs civils au ministère des Finances, êtes tous deux passés par un cabinet ministériel, avez tous deux occupé des fonctions au secrétariat général de la Cour et été tous deux présidents d'une autre chambre régionale des comptes avant de diriger celle de Rhône-Alpes. Vous êtes tous deux nés à Paris, et votre arrivée à la juridiction financière de Lyon aura été ou sera pour vous deux l'occasion de mieux découvrir une ville où vous n'aviez jamais durablement exercé d'activité.

Pour en venir plus précisément à votre parcours, après une agrégation d'histoire, vous avez commencé votre carrière professionnelle comme professeur d'histoire et de géographie pendant cinq années : gageons que, sur le papier, le territoire rhônalpin n'a déjà plus de secrets pour vous !

Vous avez ensuite été élève de la promotion Denis Diderot de l'ENA, choisissant le ministère des finances à votre sortie de l'école, et plus précisément la direction des relations économiques extérieures : gageons encore que l'expérience que vous y avez acquise sera utile lors de vos rencontres avec les élus et responsables économiques d'une région qui est la deuxième de France en termes de produit intérieur brut, et qui se veut aussi tournée vers l'international.

Une mobilité vous a valu d'être chargée de mission auprès d'une société de banque, avant que ne retourniez, après un passage en cabinet ministériel, à la direction des relations économiques extérieures.

Puis vous avez intégré la Cour en 1995, pour vous y voir nommer deux ans plus tard secrétaire générale adjointe, et encore deux ans après secrétaire générale. Affectée à la troisième chambre en 2002, vous êtes devenue parallèlement secrétaire générale de la CDBF.

C'est en 2005 que vous vous êtes totalement immergée dans les chambres régionales des comptes, lors de votre nomination à la tête de la chambre des Pays-de-la-Loire, même si vos fonctions au secrétariat général vous avaient déjà amenée à les découvrir un peu de l'intérieur.

Vous avez aujourd'hui à présider une grande chambre régionale des comptes, dont l'implantation ne sera sûrement pas remise en cause tandis que des incertitudes subsistent par ailleurs. Cette chambre aura connu ces dernières années pas mal de changements, avec un relogement attendu quasiment depuis sa création, mais aussi le départ de nombreux « anciens », compensé par l'arrivée encore récente de pas mal de « sang neuf ». Vous disposez donc d'un outil qui, s'il n'est pas complètement à façonner, offre quelques latitudes. C'est un atout pour vous. Je ne doute pas que vous saurez l'exploiter tout en restant à l'écoute de ceux et celles qui ont quelque expérience dans cette chambre et, pour conclure, je vous souhaite une pleine et entière réussite dans vos nouvelles responsabilités lyonnaises et rhônalpines.